

Le bolley

NUMÉRO 1

MARS • 1991

S O M M A I R E

<i>A propos des recherches</i>	page 2
<i>LAZARE se présente</i>	page 3
<i>Son certificat de naissance</i>	page 4
<i>SEMUR-EN-AUXOIS</i> <i>(Bourgogne)</i>	page 5
<i>De Bolley à Beaulé</i>	page 6
<i>L'arbre et ses branches</i>	page 7
<i>La descendance</i> <i>(premières générations)</i>	page 8
<i>A propos des autres Bohley</i>	page 9
<i>Que sera le bulletin ?</i>	page 10
<i>L'association</i> <i>et ses objectifs</i>	page 11
	page 12

D É D I C A C E

Nous sommes heureux de dédier ce premier numéro à madame Émilie Boulanger-Beaulé qui célèbre ce mois-ci son quatre-vingt-treizième anniversaire de naissance. Bonne fête, Mila.

Elle est l'épouse de feu Henri-Louis Beaulé autrefois de St-Romain.

La valeureuse Mila a élevé une famille de douze enfants.

Bonjour...

A tous et à toutes, nous disons: "Recevez ce premier numéro du bulletin avec autant de joie et de satisfaction que nous avons eu à le publier et à le mettre enfin (!) à la poste."

Comme introduction, ce premier bulletin veut présenter Lazare Bolley, établir son identité et entreprendre la publication des lignées de ses descendants.

Au chapitre des sujets divers, il tente de répondre à deux questions très pertinentes et qui reviennent souvent:

- Quand et pourquoi l'orthographe du nom a-t-il été modifiée pour devenir "Beaulé"?

- Lazare est-il vraiment le seul Bolley qui soit venu au pays?

La partie historique des deux prochains numéros du bulletin traitera du certificat et du contrat de mariage de LAZARE à Marie L'ENCLUS ainsi que de la famille et de la parenté de cette dernière.

Par des notes diverses, on essaiera d'en apprendre un peu plus sur la vie cachée de LAZARE à Québec, en particulier sur ses activités de milicien au cours de la période de guerre 1757-1760.

Enfin, avec la gracieuse collaboration d'un petit-petit-petit cousin de France, Rémy Bolley de Dijon, on parlera des Bolley ... des vieux pays.

Demeurez avec nous. Au prochain bulletin, donc!

Le Bolley est le bulletin de liaison de L'association des descendants de LAZARE BOLLEY Inc.

Case postale 1316, ROUYN-NORANDA J9X 6E4

À propos des recherches

Bien oui, de nos jours, les salles de recherches des Archives nationales du Québec sont remplies de "visionneurs" de microfilms et de "fouilleurs" de documents. Recherchent-ils les ancêtres par simple curiosité?...par besoin d'identification?...par sentiment d'appartenance à un groupe humain? Probablement pour toutes ces raisons à la fois. Après tout on ne vient tout de même pas d'une autre planète.

Parenthèse. Pour ma part, je ne pouvais pas vivre toute une vie sans tenter d'en savoir davantage sur un certain Lazare Bolley que je savais depuis longtemps être mon ancêtre. Qui était-il? Que faisait-il là à cette époque? Qu'était-il venu chercher en Nouvelle-France? Il avait bien fondé une famille vu que nous étions là, nombreux et dispersés. Tout un lot de "quand", de "comment" et de "pourquoi"...Les recherches n'ont pas apporté toutes les réponses, mais tout de même suffisamment pour démystifier un peu le passé.

Dans des notes datant de 1932, mon grand-père Alfred Beulé faisait de son ancêtre "un officier du roi, décédé lors d'une grande bataille et enterré avec tous les honneurs de la guerre". J'avoue que je trouvais ça un peu fort mais j'en retenais au moins que la tradition orale s'était rendue jusqu'à moi du moins quant au fait que l'ancêtre était "soldat". Pour le reste, j'allais découvrir une histoire beaucoup plus modeste, oui...mais pas moins honorable. Fermons la parenthèse.

En fouillant les Archives, je suis parvenu à déterrer certains docu-

ments de base qui, une fois tous assemblés et reliés entre eux, ont permis d'établir les faits de base et de départ de l'histoire familiale. A mon avis, ces documents font partie du patrimoine familial des familles Beulé et c'est bien mon intention de les leur remettre par le truchement du présent bulletin de liaison. Mais, patience, s.v.p., ça va prendre quelques numéros et quelques années.

Malheureusement tout n'est pas trouvé. Je compte sur la collaboration des "aînés" d'une part et des chercheurs modernes d'autre part pour continuer à fouiller certains "recoins" (?) historiques et j'en mentionne quelques-uns:

- où peut-on retracer Lazare Bolley après 1760 étant établi qu'il vivra normalement jusque vers les années 1780?

- que fait l'ancêtre maternelle Marie Lanclus dite Lapière pour gagner sa vie et celle de son enfant Jacques, à St-Vallier de Bellechasse, entre 1762 et 1781? A part d'être marraine pour un paquet d'étrangers?

- peut-on retracer la ferme ou la propriété de Jacques Bolley (Bolé) qui élève une famille de quelque dix enfants à St-Henri de Lauzon entre 1782 et 1832? Dans le "Trait-carré" ou dans "le bas de la paroisse"?

LA RECHERCHE DE LA DESCENDANCE...

Ici, bon nombre d'entre vous y avez participé et je dis encore merci.

En effet, rappelez-vous une certaine lettre intrigante de 1980 (ou

environ) qui demandait d'identifier vos familles et de nous fournir les notes généalogiques de vos collections. Près d'une centaine de réponses c'est franchement de la collaboration. C'était le tout début de mes recherches.

Merci aussi pour les bons coups de main donnés par les confrères et consoeurs des Sociétés de généalogie de Québec, des Cantons de l'Est et de Montréal, sans oublier les cousins et cousines de l'Abitibi-Témiscamingue.

Et ça continue. Dernièrement encore je recevais de Fernand Beulé de Charlesbourg toute une pièce généalogique de la région de Québec, plus particulièrement sur la magnifique descendance du Chevalier Pierre Beulé. Merci.

Ici encore je considère que ces notes généalogiques sont une propriété collective et j'entends les remettre à tous et à toutes ainsi qu'à leurs postérités. Le présent bulletin en contient déjà trois générations; avec votre collaboration habituelle, on pourra probablement se rendre à la huitième génération. On verra.

Enfin disons que le bulletin, avec une patte dans le passé, devra tout de même avoir l'autre patte dans le présent. A tous donc de s'en servir pour faire connaître les réunions et rassemblements familiaux, les événements sociaux, les métiers et actions particulières de nos membres. Ce bulletin fera l'histoire, oui; mais il doit surtout la continuer...

Yvan Beulé, président.

Lazare Bolley se présente

Au début de la colonie, lorsqu'on prenait la décision de se marier, il fallait d'abord prouver qu'on ne l'était pas déjà. On se présentait alors devant le prêtre ou le notaire pour y faire enregistrer une déclaration solennelle faite sous serment et dûment appuyée de témoins. C'était le "témoignage de liberté au mariage".

Une fois la preuve faite à la satisfaction de la loi et de l'Eglise, on obtenait la permission de procéder dans son projet de mariage.

Ce que le jeune milicien Bolley fit comme tout le monde...

Lazare Bolley natif de la psse de notre dame de semur en auxois eveché d'autun suivant son extrait Baptistaire Legalisé de 23 ans et depuis six passés en Canada suivant les certificats de mrs Le mercier et Lusignan n'ayant aucuns témoins de son pais m'a juré devant le Crucifix qu'il n'avoit jamais été marié qu'ayant été orphelin dès L'age de dix ans il etoit sorti de son pais pour aller à Versailles chez un de ses oncles ou il a demeuré trois ans après quoi il s'est engagé pour Les isles sur quoi eu egard a sa jeunesse a sa bonne foy Je lui ai accordé permission de faire publier ses bans Québec le 1er 9bre 1757.

BRIAND ptre sec.

(Rapport de l'archiviste, 1951-1952)

Les faits établis par ce document:

— engagé sur un bateau à l'âge de treize ans, arrivé au Canada à dix-sept ans, Lazare ne peut absolument pas être soldat des régiments réguliers. D'ailleurs les officiers qui répondent pour lui sont tous deux rattachés aux milices coloniales. Le Mercier est le grand commandant des forces militaires recrutées au pays tandis que Lusignan (fils) agit comme capitaine dans la deuxième compagnie des canoniers bombardiers. On reparlera de ce dernier en une autre occasion.

— curieusement, Lazare semble avoir avec lui des "papiers officiels", quelque chose comme un extrait de baptême. Souvent et dans bien des cas on peut voir que les gens ne savent même pas leur âge puis qu'on y lit: "âgé d'environ..."

— quand on sait les risques des traversées et les conditions d'hygiène sur les bateaux du temps qui font que certains passagers n'ont jamais vu les côtes de l'Amérique, c'est champion que d'en être sorti victorieux et vivant après quelque quatre années de mer.

Les questions qu'on peut se poser ici:

— ça semble un peu jeune pour "s'engager"...on peut presque supposer que quelqu'un d'autre a dû signer l'engagement pour lui ou à sa place. Sinon, le jeune homme est sans aucun doute très débrouillard et passablement aventurier.

L'engagement normal étant habituellement de trois années, on peut croire qu'il avait signé une deuxième période d'engagement avant d'arriver au Canada. A moins d'avoir passé quelques années sur les bateaux...

— à treize ans, on fait quoi comme "engagé" sur un bateau? On lave les ponts?...on récuré les chaudrons? On peut même se faire exploiter à l'ouvrage à moins d'avoir des patrons compréhensifs.

— "pour les isles"...même si le terme semble faire référence à tout ce qui se situe de l'autre côté des océans, on peut croire qu'il s'agit vraiment des Antilles. Mais alors, par quel hasard et pour quel motif débarque-t-on un jour à Québec?

Admettons que le jeune homme s'est bien présenté et que jusqu'ici il attire passablement de sympathie. Suffisamment, en tout cas, pour que le vicaire déclare son droit au mariage et suffisamment aussi pour que nous poursuivions sa biographie.

Réflexions

Parlant d'orphelin, nous apprendrons plus tard qu'il épousera une jeune orpheline.

Qui plus est, son fils Jacques, orphelin lui aussi de par la situation monoparentale de sa mère, épousera une orpheline.

Cette dernière décédera à la naissance d'un enfant, laissant une famille de dix orphelins.

Une lignée avec départ difficile, n'est-ce pas?

Fin de la réflexion.

SEMUR-EN-AUXOIS

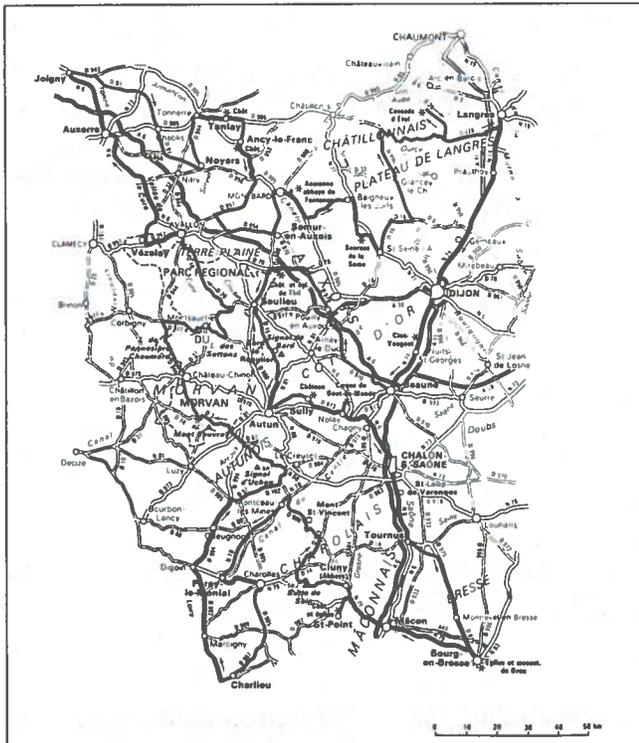
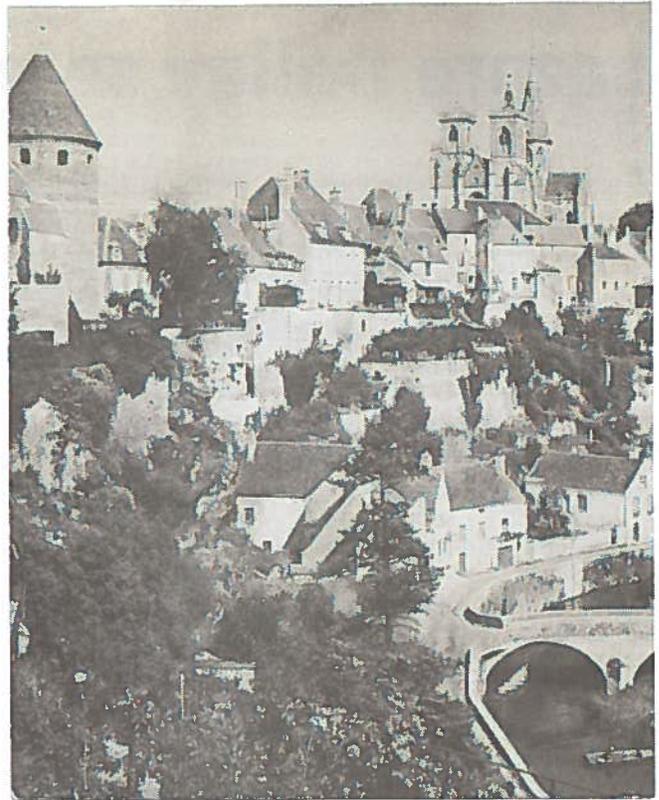
Ville des plus pittoresque mais combien prenante. On plonge en plein moyen-âge avec les remparts, les grandes tours de défense et la porte fortifiée qui protège les vieilles maisons.

Quant on marche dans ses petites rues, il faut se rappeler que les Gaulois, les Romains, les Francs, les ducs de Bourgogne y sont passés, il y a bien des siècles.

L'église Notre-Dame date du 12^{ième} siècle et les fonds baptismaux de 1540. On peut croire que les choses ont peu changé ici depuis le baptême de Lazare en 1734.

A l'hôtel de ville, on reçoit les gens du Québec avec amabilité mais aussi avec curiosité. On se dit surpris de l'intérêt des gens d'ici pour un certain Lazare Bolley. Il semble que plus d'un chercheur est passé par là.

Le Semur moderne compte plus de cinq milles habitants.



LA BOURGOGNE

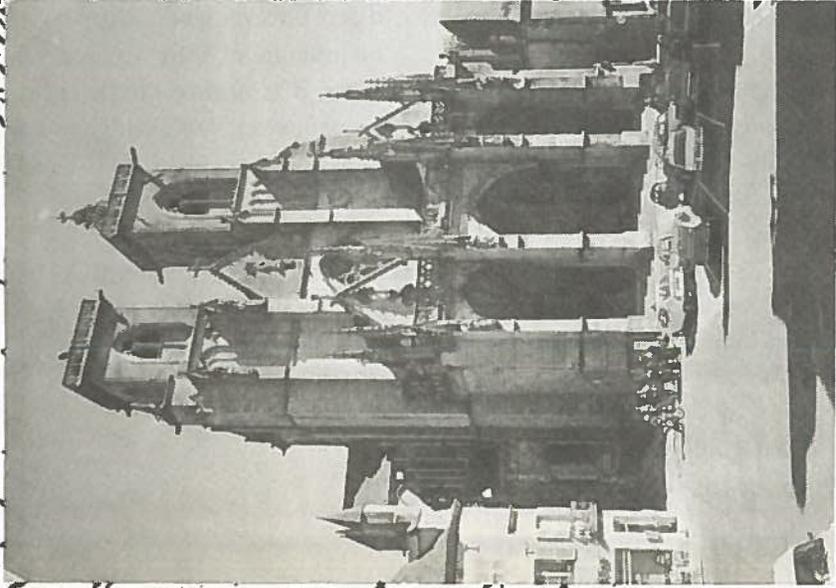
Quand on parle de la Bourgogne on pense, bien sûr, aux ducs de Bourgogne, autrefois plus riches et plus puissants que les rois de France. Est-ce possible?

On pense aussi à la renommée de ses vins, et on ne peut résister à la tentation de faire la grande tournée de la Côte d'Or, entre Dijon et Beaune.

Ces deux dernières villes sont en fait des capitales: Beaune pour ses vins, Dijon pour sa gastronomie...parfois piquante!!!

Le paysage est assez agricole tout le long de la route qui mène à Semur, soit quelque 40 kilomètres de Dijon. A mi-chemin, Sombornon, petite ville où les Bolley sont sensés être demeurés avant de s'établir à Semur et dans le bourg de Magny-la-ville.

*Je suis toujours de votre côté et vous en remercie
de tout coeur. Je suis votre dévoué
compagnon de voyage et de séjour
Lazare Magnien*



Mairie de Semur-en-Auxois
Janvier 1734

Le treize a été baptisé Lazare, fils légitime de Laurent Bolley, maître cordonnier à Semur et de Marguerite Bertheaut. Le parrain a été Lazare Magnien, cadet au régiment de Rouargue et la marraine demoiselle Jeanne Barbuot fille de maître Jacques Barbuot en son vivant docteur en médecine, lesquels se sont soussignés.

Jeanne Barbuot
Varenne, vicaire
Lazare Magnien

oro b

W

Et avice olivier

J. M. M. M.

Le treize a été baptisé Lazare, fils légitime de Laurent Bolley, maître cordonnier à Semur et de Marguerite Bertheaut. Le parrain a été Lazare Magnien, cadet au régiment de Rouargue et la marraine demoiselle Jeanne Barbuot fille de maître Jacques Barbuot en son vivant docteur en médecine, lesquels se sont soussignés.

*Jeanne Barbuot
Varenne, vicaire
Lazare Magnien*

En Amérique, de Bolley à Beaulé... le quand et le comment...

Comme point de départ nous retons le nom de famille BOLLEY, écrit avec deux "LL", car il correspond à l'orthographe du même nom employé en France depuis au moins quatre siècles. C'est d'ailleurs de cette façon que Lazare signait lui-même son nom sur ses certificat et contrat de mariage en octobre 1757 ainsi que sur le certificat de baptême de son fils Jacques en août 1758.

Etant donné le départ ou la disparation de Lazare après cette dernière date, il faudra attendre en 1781 pour voir réapparaître aux archives des mentions du nom de famille. Les documents sont :

- le certificat de mariage de Jacques, le fils, en la paroisse de St-François de la Rivière-du-Sud, en octobre 1781. Jacques ne sachant pas écrire, le curé Bédard invente, sans doute au son, l'orthographe de Bolé;

- le contrat de mariage de Jacques à Rosalie Boulé, où le notaire Riverin écrit Bolée.

En la paroisse de St-Henri de Lauzon où le couple Bolé-Boulé s'établira, le curé Vézina fera varier l'orthographe de Bolé, à Bolée, à Bolay et puis Baulé lors de l'enregistrement des naissances des premiers enfants entre 1782 et 1794.

Et puis finalement, à partir de 1795, un nouveau pasteur, le curé

Leclerc, uniformisera l'orthographe du nom autour de Beaulée et Beaulé. On lui doit probablement ce changement définitif.

Comme de fait, par la suite, les jeunes Beaulé l'ont adopté. Sans aucun doute qu'ils l'ont appris à l'école qui vient d'ailleurs d'ouvrir, en 1796 plus précisément, sous la direction du maître monsieur Forcade. La majorité des enfants de la famille l'ont fréquentée étant donné qu'ils ont appris à signer leur nom.

Il semble que le choix de cette orthographe ait été dicté par une vogue et une tendance de l'époque à représenter le son "bô" par l'orthographe de l'adjectif "beau". Les Baudet sont devenus Beaudet, les Baudoin de même et les Bovet, des Beauvais. Facile à suivre comme courant quand il y a, tout autour, plein de Beaulieu, de Beaulac, de Beaupré et combien d'autres "beaux"...

Curieusement, même si l'orthographe du nom semble maintenant fixée, les registres civils des années 1810 à 1840 emploient souvent le nom de "Beaulais".

Les historiens Armand Lemay et Robert Mercier en font même une mention:

"Les familles Beaulais, autrefois répandues dans le bas de la paroisse

de St-Henri sont maintenant disparues depuis plusieurs années..."

(Esquisse de St-Henri de la seigneurie de Lauzon, page 87)

On fait référence ici aux familles de Jacques Beaulé (fils de Jacques) et de ses fils ainsi que de son frère Augustin, lui aussi avec au moins trois fils.

Malgré les assauts de toute part à l'orthographe de ce nom, les ancêtres sont quand même parvenus à le transmettre jusqu'à nous. Chapeau à eux car nous savons trop bien les difficultés à force de se faire appeler Boulé ou Beaulne.

Il va falloir continuer à l'épeller à chaque fois qu'on nous le massacra...et puis ça ne fait tout de même si mal...n'est-ce pas.

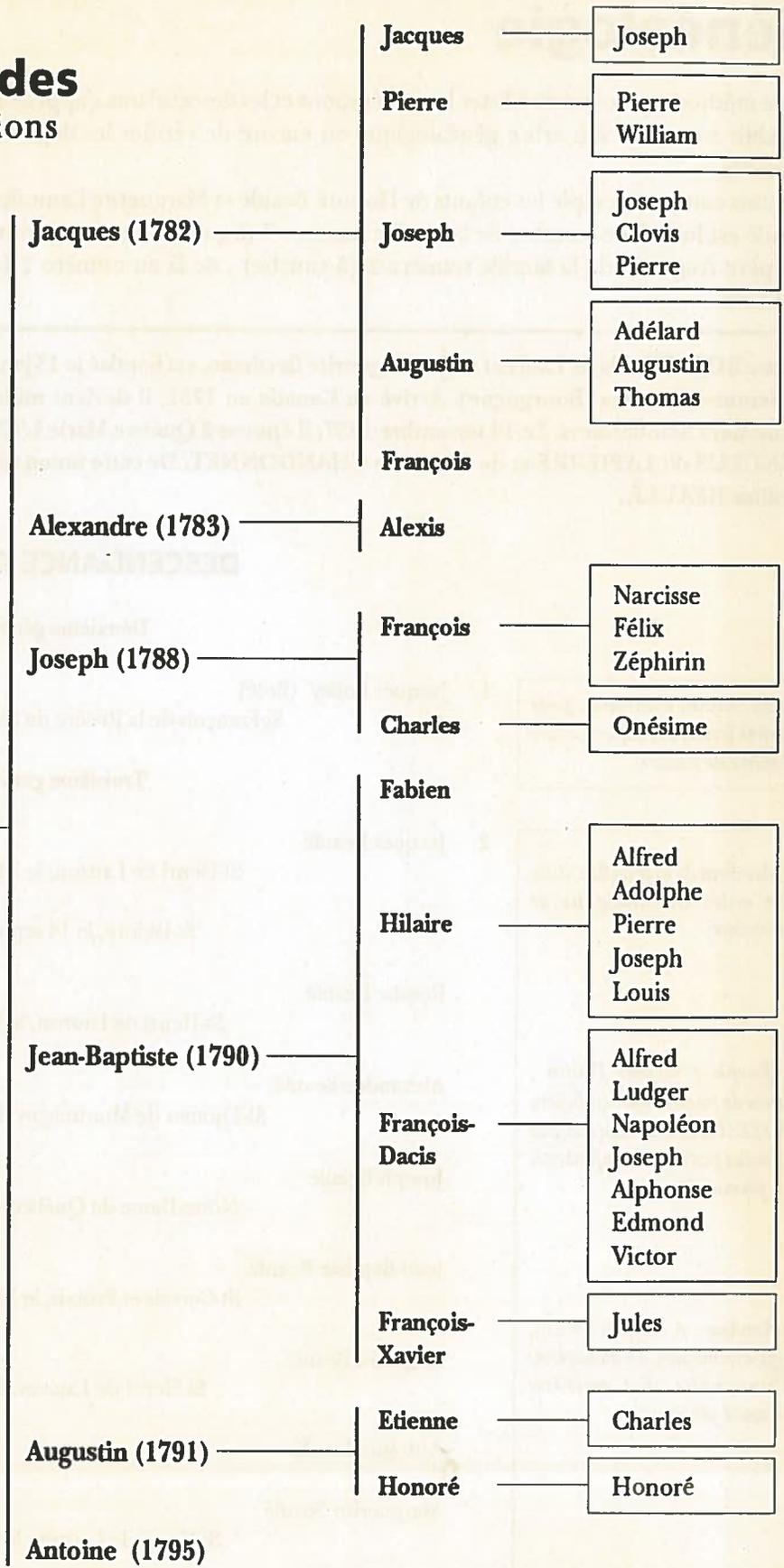
L'affaire est que c'est bien loin d'être fini avec les écritures en lettres majuscules et sans accents sur les cartes d'assurance-sociale et les cartes bancaires. De Beaulé, nous sommes tous devenus des BEAULE comme dans Beauce.

Persévérance, patience et bonne chance aux prochaines générations.

Un arbre aux racines solides

Les 5 premières générations
au 18^e et au 19^e siècle

Lazare Bolley 1734 1757 ?	Jacques Bolley-Bolé 1758 1781 1832
---	--



Généalogie

Cette méthode qui consiste à lister les générations et les descendants s'appelle le répertoire des mariages. Elle permet d'établir soi-même son arbre généalogique ou encore de vérifier les degrés de parenté avec d'autres familles ou individus.

Prenons comme exemple les enfants de Honoré Beaulé et Marguerite Lamothe qui porteront le numéro 26. Honoré Beaulé est lui-même membre de la famille numéro 7 (à gauche) et en remontant au numéro 7 (à droite), on trouve son père Augustin de la famille numéro 2 (à gauche), de là au numéro 2 (à droite), on rejoint l'ancêtre Jacques BOLLEY.

Lazare BOLLEY, fils de Laurent et de Marguerite Bertheau, est baptisé le 13 janvier 1734 en la paroisse de Notre-Dame de Semur-en-Auxois (Bourgogne). Arrivé au Canada en 1751, il devient milicien dans la deuxième compagnie des canonniers bombardiers. Le 14 novembre 1757, il épouse à Québec Marie L'ENCLUS dite LAPIERRE, fille de Pierre L'ENCLUS dit LAPIERRE et de Charlotte CHANDONNET. De cette union naîtra Jacques, fils unique et ancêtre des familles BEAULÉ.

DESCENDANCE DE LAZARE

Deuxième génération

- | | | |
|---|--|--------------------------|
| 1 | Jacques Bolley (Bolé)
St-François de la Rivière du Sud, le 2 octobre 1781 | Marie Rosalie Boulé
2 |
|---|--|--------------------------|

Troisième génération

- | | | |
|---|---|---|
| 2 | Jacques Beaulé
St-Henri de Lauzon, le 24 novembre 1806

St-Isidore, le 14 septembre 1857 | Angélique Simonneau
3

Esther Bolduc |
| | Rosalie Beaulé
St-Henri de Lauzon, le 2 octobre 1806 | Jacques Côté |
| | Alexandre Beaulé
St-Thomas de Montmagny, le 5 novembre 1811 | Marie-Anne McIntyre
4 |
| | Joseph Beaulé
Notre-Dame de Québec, le 7 janvier 1812 | Marie Victoire Poulin
5 |
| | Jean-Baptiste Beaulé
St-Gervais et Protais, le 11 novembre 1816 | Angèle Bélanger
6 |
| | Augustin Beaulé
St-Henri de Lauzon, le 7 août 1821 | Geneviève Rouleau
7 |
| | Antoine Beaulé | (mariage ?)
8 |
| | Marguerite Beaulé
St-Henri de Lauzon, le 13 février 1821 | Joseph Turgeon |
| | Agnès Beaulé
Ste-Croix de Lotbinière, le 22 novembre 1831 | Antoine Biron |

Dans certains documents, porte parfois le nom de Jacques Lazare et même de Lazare.

• Membres de la famille : listés par ordre chronologique de naissance.

• Joseph : Victoire Poulin, veuve de Joseph Hélot dit Julien.
NOTE: La liste des descendants n'inclue pas les trois enfants nés du premier lit.

• Antoine : A l'âge de 29 ans, agit comme parrain au baptême d'une nièce. Est peut-être demeuré célibataire.

Quatrième génération

• Jacques et Geneviève : Mariés à frère-soeur.

• Augustin : Enfants et des descendants des deux mariages.

• Alexis : Est peut-être demeuré célibataire.

• Pierre-Fabien : A l'âge de 19 ans, demeure déjà à Bangor, région de Boston.

• François-Dacis : Enfants et descendances avec chacune des trois épouses.

• François-Xavier : Majorité de la descendance au Rhode Island.

• Augustin : Famille de 5 filles.

• Etienne : Famille de 5 filles et un garçon.

• Honoré : Même si marié aux Etats-Unis, majorité de la descendance au Canada.

3	JACQUES	(St-Isidore, 18-5-1847)	Françoise NOLLET	9
	PIERRE	(Notre-Dame de Québec, 30-7-1839)	Geneviève PERREAU	10
	JOSEPH	(Notre-Dame de Québec, 5-10-1841)	Julie ROUILLARD	11
	FRANÇOIS	(St-Romuald, 27-7-1859)	Délima LABRECQUE	12
	AUGUSTIN	(St-Jean Chrysostome, 28-11-1843) (St-Romuald, 24-11-1858)	Marie-Anne MARTIN Adélaïde BOUFFARD	13 14
	GENEVIEVE	(St-Isidore, 16-8-1841)	Pierre NOLLET	
	SCHOLASTIQUE	(St-Roch de Québec, 3-8-1841)	Pierre PELLETIER	
4	DELPHINE	(St-Roch de Québec, 11-1-1831)	René EMOND	
	ALEXIS		(mariage ?)	15
5	FRANÇOIS	(Lorretteville, 22-9-1840)	Geneviève LEBEL-BEAULIEU	16
	CHARLES		Adèle PICARD-DESTROISMAISONS	17
		(St-Roch de Québec, 11-10-1842)		
	SUZANNE	(St-Roch de Québec, 14-1-1845)	Henri PLAMANDON	
6	MARGUERITE	(St-Vallier, 20-8-1833)	Charles GENEST	
	PIERRE-FABIEN		(mariage ?)	18
	HILAIRE	(Berthier-en-bas, 6-9-1850)	Flore LECLERC	19
	FRANÇOIS-DACIS	(Lambton, 10-4-1851) (St-Ephrem, 24-2-1868) (Lambton, 27-3-1881)	Marguerite DION Marie DESLAURIERS Philomène CAYER	20 21 22
	ARCHANGE	(Lambton, 1-4-1856)	David LABRIE	
	ANGELE	(St-Romain, 4-11-1858)	David BROCHU	
	VITALINE	(Lambton, 24-2-1851)	Ambroise FORTIER	
	FRANÇOIS-XAVIER	(Lambton, 10-9-1861)	Marie BOUGIE	23
7	AUGUSTIN	(Beaumont, 11-10-1853)	Esther NADEAU	24
	ETIENNE	(St-Henri de Lauzon, 19-10-1852)	Vénérande BAZIN	25
	ANATHASIE	(St-Henri de Lauzon, 27-2-1854)	Flavien BADEAU	
	HONORE	(Southbridge, Mass., 1-7-1865)	Marguerite LAMOTHE	26
	MARGUERITE	(St-Henri de Lauzon, 3-7-1855)	Léon PARENT	
	URSULE	(St-Henri de Lauzon, 28-1-1850)	Olivier NICOLE	

(à suivre)

Bohley - Bolez - Bollé - Boley - Boulé

Sommes-nous absolument certains que tous les "Beulé" d'aujourd'hui sont des descendants de LAZARE BOLLEY?

Réponse: Effectivement, nous n'en sommes pas sûrs à cent pourcent. En effet, d'autres ancêtres québécois ont porté des noms de famille semblables au cours du 18^{ème} et 19^{ème} siècle. Par le jeu des déformations orthographiques, si fréquentes à cette époque, il est bien possible que certains de leurs descendants se soient retrouvés dans notre propre lignée au fil des générations. Si jamais les recherches devaient en signaler des cas, sachez, messieurs et dames, que vous êtes les bienvenus...

En voici quelques cas:

1 - Pierre Bohley

Ce monsieur, orfèvre de métier, fils de Charles David Bohley et de Marie Mured (Muirhead), épouse Angélique Dufaut en la paroisse Notre-Dame de Montréal le 18 juillet 1813.

Les signatures des témoins à ce mariage semblent indiquer qu'il s'agit d'un anglophone, britannique ou loyaliste. Ce sont: David Bohley, père ainsi que Sally Bohley et James Dwight.

Son fils, Charles-François Bohlé, orfèvre lui aussi, épouse Odile Boutillet, à Contrecoeur, le 7 octobre 1845. Ce nom de famille ne semble plus exister sous cet orthographe de nos jours. Où sont les descendants, s'il y en a ?

2 - Joseph Bole dit Beauséjour

Fils de Jacques Bôle et de Marguerite Gaon de Lorey en Lorraine, il épouse d'abord Marie Baudoin à L'Assomption le 9 octobre 1760, puis, en deuxièmes noces, Marie Chauvigni le 29 août 1768. Sa signature se lit bien comme suit: Joseph Bolez. Ses descendants dans la région de St-Roch de l'Achigan vont signer, pour au moins quatre générations, tantôt Bolez, Bolle ou Bôle, tantôt avec Beauséjour, tantôt pas. Tout indique que ce monsieur est l'ancêtre des familles Beauséjour.

3 - Narcisse Bollé

Fils de Narcisse et de Marie-Anne Demers, il épouse Marie Grandmont à Drummondville, le 31 janvier 1825.

Même si c'est vraiment l'orthographe donnée au nom par le curé de la paroisse et même si par la suite les généalogistes le classent parmi les "Beulé", nous croyons

qu'il y a là un impair. Il s'agit peut-être d'un membre des familles Boles (Bohl ou Boll) qui demeurent dans cette région à cette époque. Nous compterons donc sur le temps et les recherches pour éclaircir ce cas.

4 - Jacques Boley

L'enregistrement de son mariage en la paroisse de Ste-Anne-des-Plaines, le 28 avril 1789 dit de lui "qu'il est natif des colonies, qu'il appartient à la religion prétendue réformée mais qu'il a renié son hérésie". Il épouse une nommée Marie-Louise Villiot. Ses parents, Jacques Boley et Marie-Louise Ledgert (ou Sedgent) ne sont pas présents au mariage puisque Joseph Villiot doit lui servir de père.

Tout semble indiquer que les descendants, s'il y en a eu, n'ont pas vécu au Québec. Possiblement que le terme "les colonies" fait ici référence aux États de la Nouvelle-Angleterre.

5 - Boulé versus Baulé

Quand on connaît les écritures pas toujours faciles à défricher dans les registres paroissiaux, on ne peut surtout pas blâmer les généalogistes dans leurs répertoires de mariage d'avoir, à l'occasion, mêler les deux "races". Question de parenté aussi car Jacques Bolé, fils de Lazare, a épousé Rosalie Boulé; ce qui n'aide pas à démêler les orthographes et les personnes.

Comme de fait, après des doubles et même des triples vérifications dans les différents répertoires de mariages, il aura fallu déménager une bonne dizaine de "Beulé" que les généalogistes avaient classés chez les "Boulé". A peu près le même nombre en sens inverse, d'ailleurs.

Un cas typique: celui de Alexis Boulé qui a épousé Lucie Gauthier à Cap St-Ignace en 1828. Curieusement, certains enregistrements de mariage des enfants de ce couple se retrouvaient chez les "Beulé". Nous les avons remis à leur parenté... Avons-nous tout démêlé? Pas sûr, mais n'allons pas partir des histoires de famille pour si peu.

Faut bien dire que si ce mariage de la première génération entre Jacques Bolé et Rosalie Boulé s'était passé de nos jours et sous la présente législation, nous pourrions tous être aujourd'hui des "Beulé-Boulé" ou des "Boulé-Beulé" et la question serait réglée...

L'association se présente

Elle a été fondée à Rouyn-Noranda, ville où se retrouvent une bonne cinquantaine de familles des descendants de Alfred Beulé, pionnier du Témiscamingue à la fin du dernier siècle. Elle s'est immédiatement affiliée à la FÉDÉRATION DES FAMILLES-SOUCHES QUÉBÉCOISES INC, lequel organisme s'est empressé de lui offrir ses services en l'assistant dans sa demande d'incorporation et en lui fournissant la liste des familles Beulé apparaissant aux différents bottins téléphoniques de la province.

Lors de la première réunion des requérants, l'association a accepté ses règlements généraux, élu son premier conseil d'administration et dressé son plan d'action.

Ce plan se résume autour des grandes lignes suivantes:

.....
1. Offrir une carte de membre à tous ceux des descendants et descendantes qu'on pourra rejoindre ainsi qu'aux familles alliées par mariage ou amitié;

.....
2. Publier, à l'aide des fonds fournis par ces premières contributions, un bulletin de liaison qui parlera des familles Beulé, anciennes et modernes;

.....
3. Voir à former, dès que les membres d'inscriront, des sections de l'as-

sociation dans les principales régions où les familles Beulé sont concentrées: région de Québec, région de Montréal, Estrie et Abitibi-Témiscamingue.

L'association veut montrer sa détermination de mener à bien ses objectifs en faisant parvenir le premier numéro de son bulletin à l'ensemble des familles qu'elle peut maintenant rejoindre. Elle en profite pour répéter son invitation à joindre les rangs et pour demander à tous de passer le mot aux membres de leurs parents. Le feuillet qui suit est à leur intention. A noter que la carte de membre est familiale: elle comprend les conjoints et les conjointes ainsi que les enfants de moins de 18 ans.

(A découper ou à photocopier pour faire son inscription)

NOM: _____ PRENOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____ TEL.: _____

Membre régulier: \$15. par an.

Membre bienfaiteur: \$ 30. par an

MEMBRE A VIE: \$200.

LETTRES PATENTES
Loi sur les compagnies
(L.R.Q., chap. C-38, a. 218)

Partie III

5 — Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Groupier en association, toute personne, membre ou alliée à la famille Beaulé (Bolley), ou qui s'intéresse à cette famille;

Organiser ou tenir des conférences, réunions, assemblées, expositions pour la promotion, le développement et la vulgarisation de l'histoire, de la généalogie ou toutes autres matières touchant la famille Beaulé (Bolley);

Encourager toute personne, membre ou alliée à la famille Beaulé à transmettre au fonds Bolley, aux Archives nationales du Québec, tous documents, photos, découpages de journaux, susceptibles d'ajouter à l'histoire de la famille Beaulé (Bolley);

Imprimer, éditer, distribuer toutes publications pour les fins ci-dessus, établir une bibliothèque de publications se rapportant à l'histoire de la famille Beaulé (Bolley);

Acquérir par achat, location ou autrement, posséder et exploiter les biens meubles et immeubles nécessaires aux fins ci-haut mentionnées et fournir aux membres, des services de toutes natures, en relation avec les buts de la corporation;

Pour ces fins, solliciter et recevoir de tout gouvernement, institution, personne physique ou morale, de l'aide financière, privément ou publiquement.

6 — Autres dispositions (selon le cas)

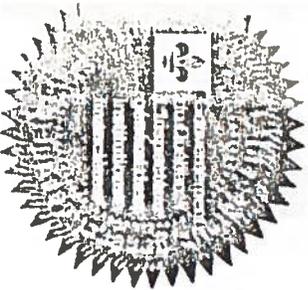
Au cas de liquidation de la corporation ou de distribution des biens de la corporation, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue.

L'Inspecteur général des institutions financières, sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies, accorde les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE LAZARE BOLLEY INC.

*Données et scellées à Québec le 1990 02 02
et enregistrées le 1990 02 02
au libro C-1308, folio 29*

2746-2233



Jean Louis Beaulé
Inspecteur général des institutions financières

[Signature]
Contresignature



les descendants de
LAZARE BOLLEY inc.

Rouyn-Noranda, Qué
Le 28 mars 1991

Madame Émilia Boulanger Beulé
Centre d'accueil Marguerite Adam,
BELOEIL, Qué.

Très chère madame,

Ce jour qui semble bien ordinaire est cependant pour vous tout un anniversaire. Quatre-vingt-treize ans ça se fête et nous imaginons bien que les enfants, les petits et les arrière-petits-enfants vont se mettre tous ensemble pour vous le chanter bien fort.

L'association des familles Beulé est heureuse de joindre sa voix à eux afin d'ajouter encore à ce bagage de bons souhaits. Tous ces voeux et toutes ces attentions, vous les méritez bien après avoir répandu autant de bonheur autour de vous pendant tant d'années. Puissiez-vous continuer à vivre ce même bonheur parmi les vôtres et pour longtemps encore.

Les familles Beulé vous transmettent leurs meilleures amitiés.

Yvan Beulé, président

